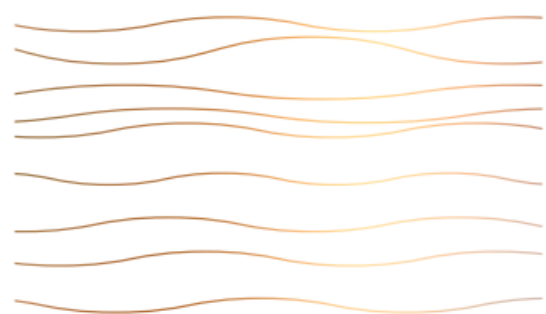


QUAI DION BOUTON



P U T E A U X

CATALOGUE
DE PERSONNALISATION
ET D'OPTIONS



SOMMAIRE

1. INFORMATIONS IMPORTANTES	3
2. LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN	5
A - Les Équipements	6
A1. Création de placard supplémentaire	6
A2. Modification de cloison	6
A3. Modifications de portes de distribution intérieures	7
A4. Verrières	7
B - La Plomberie	8
B1. Salle d'eau - Salle de bains et WC séparés	8
B2. Création d'attente supplémentaire	8
B3. Robinet extérieur	8
C - L'électricité	9
C1. Prises intérieures	9
D - Domotique	9
3. LES PRESTATIONS DÉCORATIVES	10
E - Revêtements De Sols	11
E1. Parquet - Carrelage	11
F - Revêtements Muraux	11
F1. Les Faiences	11
F2. Les Peintures	11
G - Les placard	11
G1. Remplacement façade placard par façade miroir	11

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce catalogue présente les prestations tant techniques que décoratives qu'il est possible de réaliser ainsi que leur montant.

Les prix indiqués sont valables pour les logements dans leur configuration initiale (plans de vente).

Les prestations décrites au sein de la notice descriptive de vente s'appliquent sur la version initiale des plans de vente et non sur les éventuelles conséquences des modifications de plans.

Toute demande devra être adressée, **À L'AIDE DU FORMULAIRE EN DERNIERE PAGE**, par lettre recommandée avec accusé de réception à :

SCCV PUTEAUX DION BOUTON

A L'attention de Eva PUECH
121 Avenue de Malakoff
75116 PARIS

Ce formulaire devra être accompagné d'un **chèque d'un montant forfaitaire de 400,00 €uros TTC**, représentant **les frais de d'études et de dossier**, à l'ordre de la **SCCV PUTEAUX DION BOUTON**. Ce chèque ne sera encaissé qu'après signature de l'acte authentique d'acquisition.

Pour toute nouvelle demande complémentaire, un montant forfaitaire de 400,00 €uros TTC sera facturé, venant s'ajouter aux frais de dossier de la demande précédente.

Votre **demande devra nous parvenir impérativement avant les dates suivantes :**

- Concernant les options techniques et modifications de plans (modification de cloisons, modifications électriques, modifications plomberie) :

Au Plus Tard Le 1^{er} juillet 2025

- Concernant les options décoratives :

Au Plus Tard lors du rendez-vous des choix de prestations

Toutefois, afin de nous donner tous les moyens de pouvoir répondre au mieux à vos demandes, nous vous invitons à nous les transmettre dès maintenant.

TOUTE DEMANDE SORTANT DU CADRE DU PRÉSENT CATALOGUE, OU ÉTANT NON RÉALISABLE POUR DES RAISONS TECHNIQUES OU ENCORE NOUS ÉTANT ADRESSÉE AU-DELA DE LA DATE LIMITE, NE POURRA ÊTRE TRAITÉE.

LA SUPPRESSION DE MATERIEL OU DE MATERIAUX NE POURRA ENTRAINER DE MOINS-VALUE.

Après validation par les intervenants techniques concernés, un devis vous sera transmis pour approbation.

Vous disposerez alors **d'un délai de 10 jours pour le valider et le renvoyer avec un éventuel cheque d'acompte.**

Les modalités de règlement du devis sont les suivantes :

- 50 % du montant du devis seront à régler par chèque au moment de la commande,
- Les 50 % restant au moment de l'appel de fonds « livraison »

Le paiement correspondant aux options commandées est un paiement distinct du règlement du prix de vente de l'appartement. Il ne peut être inclus dans le prix total d'acquisition.

Le nouveau plan de vente modifié incluant les travaux modificatifs vous sera adressé pour validation. Si nécessaire vous signerez un contrat de travaux modificatifs acquéreur dérogatoire.

Les "OPTIONS" proposées dans ce catalogue bénéficient des mêmes garanties que celles afférentes aux prestations contractuelles.

Les demandes de travaux modificatifs ne pourront être validées en exécution qu'à compter de la signature de votre acte de vente en l'état futur d'achèvement.

Nous vous précisons que le plan qui sera annexé à votre acte authentique de vente restera le plan initial. Vos travaux modificatifs constituant un acte sous seing privé.

Toutes demandes de Travaux Modificatifs Acquéreurs TMA (cloisonnement, électricité ou plomberie) seront soumises à L'Architecte et au Bureau de Contrôle, afin de valider la faisabilité technique ainsi que le respect des règlements en vigueur.

Nous attirons votre attention que compte tenu du contexte actuel sur les commandes et l'approvisionnement des matériaux les délais sont susceptibles d'être prorogés dans la réalisation des travaux de TMA tout au long de la construction de votre résidence.

2. LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN

Date limite de commande : Au Plus Tard Le 1^{er} juillet 2025 :

LES DEMANDES ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DU PLAN DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE ET ETRE VALIDEES PAR LES INTERVENANTS CONCERNES.

Toute création de pièce supplémentaire, toute inversion de pièces ou changement de destination d'une pièce pourra être refusée par le maître d'ouvrage sans que ce dernier n'ait à en justifier la raison.
(Exemple : création d'une chambre supplémentaire, fermeture de la cuisine, création d'une lingerie, d'un WC séparé, d'un cellier, ...)

En cas d'acceptation préalable par le maître d'ouvrage, la demande fera l'objet d'une étude spécifique : faisabilité technique, études et validations des intervenants techniques notamment pour les gaines et la VMC, mise à jour de l'étude thermique et création éventuelle de corps de chauffe, mise à jour des implantations électriques (à concurrence des quantités contractuelles), mise à jour des plans d'exécution, ...

Un devis sera alors établi sur une base forfaitaire.

Les tableaux électriques ETEL ne pourront en aucun cas être déplacés.

Si votre plan porte la mention « PLAN EVOLUTIF » :

Cela signifie que vous pouvez, par des travaux simples, garantir l'accessibilité PMR ultérieure de l'unité de vie. Toute demande de TMA, une fois qu'elle sera chiffrée et acceptée, ne nécessitera pas de « contrat dérogatoire PMR » et par conséquent aucun plan ni notice de réversibilité « PMR » ne vous sera fourni.

Si votre plan ne porte pas la mention « PLAN EVOLUTIF » :

Cela signifie qu'il est accessible « PMR ». Toute demande de TMA, une fois qu'elle sera chiffrée et acceptée fera l'objet d'un « CONTRAT DEROGATOIRE PMR ». Ce contrat comprendra un plan et une notice de réversibilité.

A - LES ÉQUIPEMENTS

A1. Création de placard supplémentaire

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A1-1	→ Création d'une tête de cloison toute hauteur de 65 cm de largeur et de 7 cm d'épaisseur sur le côté du placard (et toutes finitions)	Forfait	220,00 €
A1-2	→ Création, fourniture et pose de porte de placard ouvrant à la française (finition dito notice descriptive)	ml	1 260,00 €
A1-3	→ Création, fourniture et pose de porte de placard coulissante (finition dito notice descriptive)	ml	1 500,00 €
A1-4	→ Fourniture et pose d'un équipement placard comprenant une tablette chapelière, tiroirs et tringle (selon notice contractuelle)	ml	600,00 €
A1-5	→ Fourniture et pose d'un bloc de 4 tiroirs dans un placard déjà existant	Forfait	600,00 €

A2. Modification de cloison

Ces modifications comprennent la création ou la suppression de cloisons et toute incidence (plinthes, peinture, etc...), les déplacements électriques et de radiateurs si nécessaire.

Les revêtements de sols de chaque pièce restent conformes aux prestations de base c'est-à-dire selon plan de vente initial sauf demande de l'acquéreur, d'options décoratives complémentaires

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A2-1	→ Suppression d'une cloison et adaptation du plan électrique	Forfait	200,00 €
A2-2	→ Suppression d'une porte de distribution de 80 cm (ouverture à la française) et remplissage par cloison	Forfait	200,00 €
A2-3	→ Suppression d'une porte de distribution de 80 cm (ouverture à la française)	Forfait	100,00 €
A2-4	→ Création d'une cloison toute hauteur de cloison placostyl de 7 cm, et toutes les finitions	ml	300,00 €
A2-5	→ Création d'une cloison mi-hauteur placostyl de 7cm, et toutes les finitions compris tablette en bois	ml	550,00 €
A2-6	→ Création d'un faux plafond pour incorporation spots lumineux ou réseaux. Cette option comprend uniquement la création du faux plafond.	M ²	150,00 €

A3. Modifications de portes de distribution intérieures

NB : les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A3-1	→ Création, fourniture et pose d'un bloc porte de distribution ouvrant à la française passage 80 cm et toutes incidences dans une cloison	Forfait	550,00 €
A3-2	→ Création, fourniture et pose d'un bloc porte de distribution ouvrant à la française passage 90 cm et toutes incidences dans une cloison	Forfait	600,00 €
A3-3 A3-4	→ Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante en applique, panneau isoplane lisse, finition blanche <ul style="list-style-type: none"> ○ Largeur 80 cm (selon faisabilité) ○ Largeur 90 cm (selon faisabilité) 	Forfait Forfait	1 150,00 € 1 250,00 €
A3-4 A3-5	→ Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante à galandage panneau isoplane lisse, finition blanche, y compris la création de double cloison de 10cm * <ul style="list-style-type: none"> ○ Largeur 80 cm (selon faisabilité) ○ Largeur 90 cm (selon faisabilité) <p>* les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).</p>	Forfait Forfait	2 400,00 € 2 500,00 €

A4. Verrières

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A4-1 A4-2 A4-3 A4-4	Installation d'une verrière « Atelier » en aluminium sur cloison d'épaisseur 10 cm et hauteur 113 cm partiellement vitrée = montant 26 mm modèle de chez SOGAL référence Dockland 3 coloris disponibles montant alu laqué : noir mat, blanc ou gris anthracite <ul style="list-style-type: none"> → Longueur jusqu'à 915 mm → Longueur entre 915 et 1 210 mm → Longueur entre 1 211 et 1 505 mm → Longueur entre 1 506 et 1 800 mm 	Forfait Forfait Forfait Forfait	2 500,00 € 2 600,00 € 2 700,00 € 2 900,00 €

B - LA PLOMBERIE

B1. Salle d'eau - Salle de bains et WC séparés

Les prestations B1-1 à B1-3 et comprennent : Le remplacement d'un receveur de douche par une baignoire inclus toutes les incidences concernant la plomberie et les revêtements de sol et de mur dans le respect de la notice descriptive contractuelle, sauf la création d'une paillasse si nécessaire.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
REMPLACEMENT D'UNE BAIGNOIRE PAR UN RECEVEUR DOUCHE			
	→ Remplacement d'une baignoire par un receveur de douche, y compris robinetterie et adaptations faïence et pare-douche selon notice descriptive		
B1-1	○ 90 x 90 cm	Forfait	1 200,00 €
B1-2	○ 80 x 120 cm	Forfait	1 500,00 €
B1-3	○ 90 x 120 cm	Forfait	1 800,00 €

CREATION DE PAILLASSE			
B1-4	→ Création de paillasse + faïence au droit d'une baignoire ou d'un receveur de douche si nécessaire (suivant plan)	Forfait	200,00 €

MEUBLE VASQUE			
B1-5	→ Remplacement d'un meuble vasque simple 80 cm par un meuble vasque double 120 cm y compris mitigeurs suivant notice descriptive (suivant possibilité)	Forfait	1 280,00 €

REMPLACEMENT D'UN RECEVEUR DE DOUCHE PAR UNE BAIGNOIRE			
B1-6	- Remplacement d'un receveur de douche par une baignoire 170 x 75 cm (suivant plan) de référence contractuelle et toutes incidences, faïence et pare-bain dito notice descriptive.	Forfait	500,00 €

B2. Création d'attente supplémentaire

La prestation B2-1 comprend la création d'un robinet d'arrivée d'eau froide pour raccordement d'une machine à laver, la création d'un raccordement par siphon sur le réseau eaux usées du logement. Cette modification ne permet pas de supprimer l'emplacement d'origine de la machine à laver :

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
B2-1	→ Suivant possibilité, création d'attentes et évacuations pour lave-linge y compris robinet d'arrivée, siphon, alimentation électrique	Unité	300,00 €
B2-2	→ Remplacement d'un meuble vasque double par un simple vasque et création des attentes lave-linge	Unité	120,00 €

B3. Robinet extérieur

CREATION D'UN ROBINET EXTERIEUR DE PUISAGE			
B3-1	→ Création, fourniture et pose d'un robinet extérieur de puisage (sur balcon ou terrasse)	Forfait	500,00 €

C - L'ELECTRICITE

C1. Prises intérieures

Aucune prise de courant ne pourra être déplacée ni supprimée.

Se référer à la notice faisant état des équipements électriques de base. Seules de nouvelles créations pourront être demandées. Ces prestations comprennent la création, la fourniture et la pose de ces équipements, selon faisabilité.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
C1-1	→ Ajout d'une prise 16A+T	Unité	150,00 €
C1-2	→ Ajout d'une prise type RJ45	Unité	200,00 €
C1-3	→ Ajout d'une prise spécialisée 20A+T (Four, sèche-linge...)	Unité	200,00 €
C1-4	→ Ajout d'une sortie de fil en plafond ou en applique avec DCL, commandée par 1 interrupteur simple allumage	Unité	200,00 €
C1-5	→ Ajout d'une sortie de fil en plafond ou en applique avec DCL, commandée par 1 interrupteur va-et-vient	Unité	250,00 €
C1-6	→ Ajout d'une prise commandée par 1 interrupteur simple allumage	Unité	200,00 €
C1-7	→ Remplacement d'un interrupteur simple allumage par un interrupteur va-et-vient selon notice descriptive	Unité	290,00 €
C1-8	→ Création, fourniture et pose d'une PC étanche sur balcon ou terrasse.	Unité	300,00 €
C1-9	→ Prise en compte d'un schéma technique de votre cuisiniste, à concurrence des équipements et des quantités contractuelles de la notice descriptive et sous réserve des tolérances d'exécution. (Ne seront pas pris en compte les demandes d'ilot central) Les évacuations couplées des éviers et lave-vaisselle devront rester raccordées à leur gaine d'origine. Tout équipement supplémentaire fera l'objet d'un devis (plomberie, électricité...)	Forfait	895,00 €
C1-10	→ Création de spots lumineux en plafond	Unité	250,00 €

D - DOMOTIQUE

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
D1-1	→ Ajout d'une PC connectée (en complément de celles prévues à la notice de vente)	Unité	250,00 €
D1-2	→ Remplacement d'un interrupteur existant par un interrupteur connecté	Unité	200,00 €
D1-3	→ Ajout d'un va-et-vient sans fil connecté (en complément de ceux prévues à la notice de vente)	Unité	200,00 €

D1-4	→ Mise en place d'un système d'alarme comprenant détecteur de mouvement (sous réserve installation préalable Tahoma). Le kit comprend 1 sirène intérieure, 1 sirène extérieure, 3 détecteurs/capteurs portes/fenêtres, 1 détecteur de mouvement intérieur, 1 caméra intérieur, Link assurant la connexion Wifi, 2 télécommandes	Unité	2 200,00 €
D1-5	→ Détecteur de mouvement	Unité	250,00 €
D1-6	→ Caméra intérieure	Unité	400,00 €

3. LES PRESTATIONS DÉCORATIVES

Date limite de commande :

À l'établissement de la fiche de choix

Ces prestations vous seront présentées lors du rendez-vous de choix

E - REVETEMENTS DE SOLS

E1. Parquet - Carrelage

Cette prestation comprend le remplacement du parquet de référence de la notice descriptive par :

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
E1-1	→ Remplacement du parquet décrit à la notice descriptive par du carrelage avec plinthe carrelée assortie, référence notice descriptive. Sous réserve de la conformité à la réglementation environnementale applicable.	m ²	38,00 €
E1-2	→ Remplacement du parquet décrit à la notice descriptive par du parquet massif de largeur 135mm TRADILAME de chez CFP. Sous réserve de la conformité à la réglementation environnementale applicable.	m ²	50,00 €
E1-3	→ Remplacement du parquet décrit à la notice descriptive par du parquet pointe de Hongrie.	m ²	100,00 €

F - REVETEMENTS MURAUX

F1. Les Faïences

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
F1-1	→ Complément de faïence toute hauteur tous murs pour les salles de bains/SDE/WC	m ²	150,00 €

F2. Les Peintures

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
F2-1	→ Mise en peinture coloris parmi une sélection au choix du maître d'ouvrage d'un pan de mur du séjour et/ou chambres	M ²	50 €

G - LES PLACARD

G1. Remplacement façade placard par façade miroir

Cette prestation comprend :

- La fourniture et pose de portes de placard miroir argent (sur la totalité du placard) en remplacement du revêtement contractuel (dite notice descriptive). Cette option concerne les placards de largeur de + de 1,00 m avec des portes coulissantes.

Réf.	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
	→ Remplacement total de la façade de placard de référence dite notice descriptive par une façade miroir argent de chez NEVES		
G1-1	○ Placard dimension entre 1,00 et 1,20 m :	Forfait	800,00 €
G1-2	○ Placard dimension entre 1,21 et 1,49 m :	Forfait	1 000,00 €
G1-3	○ Placard dimension > 1.50 m :	Forfait	1 350,00 €

**Demande D'étude Et De Devis
 Pour Travaux Modificatifs Acquéreur
 (TMA)**

(Conformément à la Procédure relative aux Travaux Modificatifs Acquéreur précisée dans votre Contrat de Réservation)

ACQUEREUR(S)	N° APPARTEMENT OU N° MAISON

	TELEPHONE	ADRESSE @
MADAME		
MONSIEUR		

N°	LOCALISATION	DESCRIPTIF
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		

Frais de dossier : 400,00 Euros À l'ordre de SCCV PUTEAUX DION BOUTON

DATE DE LA DEMANDE	SIGNATURE ACQUÉREUR(S)



À retourner par courrier recommandé avec accusé réception à :

**SCCV PUTEAUX DION BOUTON
 À L'ATTENTION DE EVA PUECH
 121 avenue de Malakoff – 75116 PARIS**